

AVIS D'ÉCHÉANCE DE VOS COTISATIONS EN 2024

// VOS COTISATIONS EN DÉTAIL

Pour votre contrat <i>BTP Santé Artisans S3.P3+</i>	
Votre cotisation de base du 01.07.2024 au 31.12.2024	
Montant total TTC des produits et services	267,00 €
Gratuité 1 mois par an en tant qu'artisan du BTP adhérent à notre contrat santé	267,00 €
Montant total TTC des gratuités et réductions	-44,50 €
Montant total TTC à régler	-44,50 €
Taxe de Solidarité Additionnelle (TSA)* incluse dans le montant TTC à régler	222,50 €
	26,07 €

(*) calculée sur les cotisations de base déduites des réductions éventuelles

// VOS ÉCHÉANCES

Contrat	Dates de paiements	Montants T.T.C
BTP Santé Artisans	Mensuel	
	05.08.2024	44,50 €
	05.09.2024	44,50 €
	05.10.2024	44,50 €
	05.11.2024	44,50 €
	05.12.2024	44,50 €
Montant total TTC		222,50 €

Votre cotisation annuelle est répartie sur les 5 échéances restantes à ce jour.

